

2018

AVANCER ENSEMBLE

Pays de Luxeuil
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes du Pays de Luxeuil
22 rue Jules Jeanneney - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS - 03 84 40 63 00 - www.paysdeluxeuil.fr

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

- appliquer la décision prise en 2017 lors du vote de notre PFF
- investir sur le développement économique et le projet piscine
- légère hausse de 0.6 et 0.5 points de fiscalité.
- améliorer notre situation et commencer à investir pour l'avenir.
- déficit de l'exercice 2016 de - 500 000€
- excédent de l'exercice 2017 +35 000€.
- poursuivre notre travail en faveur des investissements dans le développement d'entreprises et dans le projet modulaire de la piscine
- travailler sur des investissements « rentables »
- rationalisation du fonctionnement de nos services de façon à réduire nos dépenses de fonctionnement.
- levier fiscal + levier coûts de fonctionnement = Investissements
- légère augmentation de la TASCOM et de la CFE
- associer le milieu économique à l'effort de tous.
- point d'étape en conseil communautaire exceptionnel en septembre 2018

LES ÉTAPES BUDGÉTAIRES 2018

- Débat d'orientations budgétaires 2018 : février 2018
- Comptes administratifs, comptes de gestion, résultats, autorisations pluriannuelles : 5 mars 2018
- Budgets : 4 avril 2018

EN 2018 LE PAYS DE LUXEUIL ; UNE COLLECTIVITÉ AVEC DÉSORMAIS 8 BUDGETS

1. budget général
2. budget ordures ménagères
3. budget assainissement collectif
4. budget assainissement non collectif (SPANC) non assujetti à la TVA
5. budget Zac des 7 chevaux
6. budget Zac du Bouquet
7. budget ZA Peltey
8. budget GEMAPI



BUDGET GÉNÉRAL


2002- 2018 :

LA CCPLX EST ANCRÉE SUR 2 PIEDS : LES SERVICES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

APRÈS 16 ANS DE FONCTIONNEMENT DE LA CCPL DANS UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLEMENT DE SERVICES (CRÈCHES, ACCUEILS DE LOISIRS, MISSION LOCALE, BIJ, SPORT – PISCINE / COMPLEXE, CULTURE : CENTRE TAICLET),

IL EST NÉCESSAIRE DE PROCÉDER A UN RÉÉQUILIBRAGE DES ACTIVITÉS ET RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,

CE RENFORCEMENT NÉCESSITE DES FINANCEMENTS ADAPTES, EN RETROUVANT DES NIVEAUX D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PLUS CONSÉQUENT



Dépenses		CA 2016	CA 2017	variation CA 2017/CA 2016
Total	Charges à caractère général	981 453	1 146 401	164 949
Total	Charges de personnel	1 873 394	1 889 782	16 388
Total	Dépenses imprévues	-	-	-
Total	Virement sect invest.	-	-	-
Total	Autres charges de gestion courante	1 232 032	1 476 650	244 618
Total	Atténuation de produits	2 075 712	2 544 688	468 976
Total	Charges financières	61 406	62 533	1 127
Total	Charges exceptionnelles	58 779	37 784	-20 995
Total	Dotations aux provisions	160 270	165 209	4 939
Total	Dotations aux amortissements	265 934	233 807	-32 127
Total dépenses fonctionnement		6 708 981	7 556 855	847 874
Total	Excédent reporté fonction.			-
Total	Atténuation de charges	87 234	86 956	-278
Total	Produits de services	943 636	1 000 403	56 767
Total	Impôts & taxes	3 519 980	4 888 760	1 368 780
Total	Dotations & participations	1 599 149	1 534 448	-64 701
Total	Autres produits gestion courante	5		-5
Total	Produits financiers			0
Total	Produits exceptionnels	15 552	46 087	30 535
Total	Transfert de charges			0
Total	op d'ordre int de section	35 356	34 900	-457
Total recettes fonctionnement		6 200 913	7 591 554	1 390 642
	recettes n - dépenses n	- 508 068	34 699	542 767
			retour équilibre	

BUDGET GENERAL – RÉSULTATS

Résultat de l'exercice 2017 – Budget Général

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	RAR	Résultat intégrant les RAR
Fonctionnement	7 556 855,08	7 591 554,27	34 699,19	-	34 699,19
Investissement	491 941,92	366 562,95	- 125 378,97	263 594,26	138 215,29

Résultat de l'exercice avec RAR et reports de l'exercice 2016

	Dépenses	Recettes	RAR	Report ex 2016	Résultat
Fonctionnement	7 556 855,08	7 591 554,27	-	708 850,70	743 549,89
Investissement	491 941,92	366 562,95	263 594,26	- 360 949,13	- 222 733,84

Fonctionnement	Investissement	Résultat total cumulé			affectation en fonctionnement 2018
743 549,89	- 222 733,84	520 816,05			520 816,05

EVOLUTION DE L'EPARGNE

TABLEAU DE SYNTHESE						
en k€	Δmoy ou moyenne	2016	2017	CA 2017	Écart CA / février 2017	
Produits de fonctionnement	+0,7%	6 069	7 055	7 471	415	
Contributions directes	2,6%	3 366	4 417	4610	193	} Rôles supplémentaires, TASCOM + dynamique fiscale
Autres impôts locaux ou assimilés	0,0%	49	49	212	163	
Attributions de compensation perçues	0,0%	0,5	0,5	0,5	0	
Produits des services et du domaine	1,0%	943	943	1003	60	} Eaux claires parasites + charges siège
Reversement FPIC	-100,0%	102	92	65	-27	
DGF	-6,7%	804	771	762	-9	
Autres dotations, subventions et participations	-0,1%	790	783	772	-11	
Produits exceptionnels	n/a	16	0	46	46	} Remboursement sinistres + assurance personnel
Charges de fonctionnement	+0,8%	6 160	6 797	6981	+184	
Charges à caractère général	+1,5%	981	996	1146	150	} Terrain provisoire 34; atterrissage pont 17, étude CRSD, eaux claires parasites,
Charges de personnel nettes	+1,5%	1 786	1 813	1808	-5	
Attributions de compensation	0,0%	873	1 044	1061*	17	
Prélèvement FNGIR	0,0%	1 105	1 117	1117	0	
Autres charges de gestion courante	+1,0%	1 232	1 261	1240	-21	} Baisse accueil de loisirs + fab lab
Charges d'intérêts	-5,0%	61	54	62	8	
Prélèvement FPIC	+6,8%	82	57	65	8	
Charges exceptionnelles	0%	59	19	37	18	} Subvention au budget annexe SPANC
Reprise compétences piscine + tourisme	0,0%	0	456	456*	0	
Travaux en régie	0,0%	-20	-20	-11	-9	
Epargne Brute	-3,5%	-92	258	490	231	
Remboursement du capital	+7,5%	170	178	178	178	
Epargne Nette	-48,2%	-261	80	312	232	

- Deux hausses successives de fiscalité, la première en 2017 (+100€ de cotisations sur la base de la VLM moyenne) et la seconde en 2018 permettant d'aller chercher 200 K€ supplémentaires, contribueraient à faire bénéficier la CCPLx d'équilibres financiers satisfaisants à l'horizon 2020.

ACTIONS :

- En 2017 : retour à l'équilibre grâce à l'acte I du pacte fiscal, mais insuffisant
- En 2018 :
 - I – année 2 du pacte fiscal
 - II- une fiscalité complémentaire au niveau des entreprises
 - III – un plan ambitieux d'économies de fonctionnement
- Ainsi l'accroissement de l'autofinancement doit s'appuyer
 - pour une part : par des recettes nouvelles mais pas que,
 - Il convient d'ajuster les dépenses engagées dans les activités de service au plus juste nécessaire/possible.

Si la CCPL a déjà mis en application une partie des recommandations listées lors du précédent mandat, celles ci doivent être réactualisées (elles ont plus de 6 ans) et le plan d'action nouveau doit être engagé "**sans délai**".

Cette orientation nécessite la mise en place de moyens dans quelques jours et ce afin de pouvoir construire le budget 2018 avec plus de robustesse et apprécier les opportunités qui pourront se dégager pour 2019.

OBJECTIF : DÉGAGER D'AVANTAGE D'AUTOFINANCEMENT

- Le calibrage des services / subventions aux associations - réflexions présentées dans le DOB dont certaines devront être accélérées
- Les contrats : reprise des contrats et renégociation si les dates le permettent - exemple le marché de repas relancé en 2018
- La procédure de recherche de subventions
- Les mutualisations avec les communes (il faudra reprendre ce dossier sur 2018)
- L'optimisation de l'organisation administrative de la collectivité
- Les dépenses énergie électricité eau

EN TERMES DE RECETTES : 2018 ANNÉE 2 DU PACTE FISCAL

IMPACTS FISCAUX (3)

IMPACTS SUR UN CONTRIBUABLE COMMUNAUTAIRE							
	VLM 2016	Taux de TH CC	Cotisation TH	VLM TFB	Taux de TFB CC	Cotisation TFB	Cotisation totale
2016	2 934	8,22%	241	1 467	0,00%	0	241
2017	2 934	10,56%	310	1 467	2,13%	31	341
Variation 2016-2017		+ 2,34			+2,13		100

IMPACTS SUR UN CONTRIBUABLE COMMUNAUTAIRE							
	VLM 2016	Taux de TH CC	Cotisation TH	VLM TFB	Taux de TFB CC	Cotisation TFB	Cotisation totale
2017	2 934	10,56%	310	1 467	2,13%	31	341
2018	2 934	11,16%	327	1 467	2,68%	39	367
Soit Variation 2017-2018		+ 0,60			+ 0,55		26

- La hausse de cotisation intercommunale, sur la base de la valeur locative moyenne de la CC en 2016, serait de 100 € bruts en 2017.
- Elle serait de + 26 € en 2018 par rapport à 2017.

En 2017 : 791 830 € de produit fiscal brut complémentaire
TH +2,34
TFB + 2,13

En 2018 : 194 865 € de produit fiscal complémentaire attendu avec l'acte 2 du pacte fiscal.
TH + 0,60
TFB + 0,55

2018 : PROPOSITION D'AUGMENTER LA FISCALITÉ PROFESSIONNELLE

- CFE : passer de 22,75 % à 23,75 % en 2018
- TASCOM : augmenter le coefficient de 0,05 (soit 1,10) avec un effet en 2019

AU VU DES POSSIBILITÉS FINANCIÈRES, LES PRIORITÉS DU TERRITOIRE :

- Dumeste / Sytevom (défense incendie...) : « 100 000 € » le site est prévu pour être opérationnel en septembre 2018.
- Aménagement entrée ZA Guillaume Hory : 80 000 € d'autofinancement (40 000 € de fonds de concours de la commune de Luxeuil les Bains) (l'entreprise s'installe, elle est propriétaire en mars 2018, les recrutements sont en cours, elle est en phase d'expansion, il ouvre l'établissement en avril 2018)
- Pôle Jeunesse : 38 000 € d'autofinancement (huisseries)
- Projet piscine : poursuite de la mission AMO 21 500 €
- Politique d'accueil des gens du voyage : pas de démolition en 2018, enveloppe de 35 000 € pour améliorer et étendre l'existant afin de percevoir l'ALT2.
- Siège : 25 000 € d'autofinancement pour démarrer le projet
- Étude de transfert eau / assainissement suivant planning revu à la lumière des évolutions législatives
- Espace famille : discussion sur le site, le schéma d'accueil petite enfance suite à la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de Haute Saône
- Entretien récurrent des biens communautaires : 40 000 € suivant les nécessités



Conclusion, le DOB 2018 c'est :

1. Acte 2 du PFF
2. Fiscalité des entreprises
3. Réduction des coûts de fonctionnement